

PHOTOVOLTAÏQUE: « PENSER GLOBALEMENT, AGIR LOCALEMENT »

Eurosolar Lëtzebuerg asbl

Par définition, la transition énergétique est une phase transitoire. Eurosolar Lëtzebuerg en appelle donc à une adoption rapide, généralisée et définitive des énergies vertes, et rappelle aux communes le rôle actif qu'elles ont à jouer en la matière. Paul Zens, président de l'asbl, nous démontre que le caractère global de la problématique n'enlève rien à la pertinence des actions locales.

Rendre la transition possible

«D'une manière générale, les communes devraient prendre une part plus active dans la promotion et le déploiement des énergies renouvelables», déclare d'emblée le président d'Eurosolar Lëtzebuerg. Il est selon lui dans leur intérêt de se montrer proactives en la matière: plutôt que de recevoir passivement les demandes sporadiques des citoyens prêts à passer à la pompe à chaleur ou à installer des panneaux photovoltaïques sur leur toiture, elles

devraient les susciter en multipliant les incitatifs. Car le niveau communal, de part sa proximité avec les citoyens, a un rôle significatif à jouer dans la transition. «La transition énergétique est une problématique globale, certes, mais à laquelle s'applique parfaitement le dicton « penser globalement, agir localement » », souligne-t-il.

Comment agir à cette échelle micro? Premièrement, en rendant le changement possible. «Les règlements sur les bâtisses semblent être utilisés pour limiter le déploiement des énergies vertes plutôt que pour le promouvoir. Or, la volonté européenne est de rendre la transition possible. Ce sont surtout des considérations d'ordre esthétique qui empêchent l'installation de panneaux photovoltaïques par endroits, au centre de certains villages notamment. Les goûts et les couleurs ne se discutent pas, pas plus que l'autonomie communale, mais des progrès considérables ont été faits au niveau du design des panneaux et, aujourd'hui,

neuf propriétaires sur dix optent pour des modèles «all black», très discrets, qui devraient faire sauter quelques freins. Dans le même ordre d'idées, des solutions pourraient être trouvées avec le CGDIS pour que les mesures de sécurité qui s'imposent permettent néanmoins le déploiement d'un plus grand nombre d'installations photovoltaïques», estime Paul Zens.

Plus que de faire sauter certains freins, les autorités locales devraient tout bonnement appuyer sur l'accélérateur en veillant, au niveau des PAG et PAP, à certains «détails» qui font la différence, comme l'orientation d'un bâtiment qu'elles peuvent conditionner pour que celui-ci bénéficie d'un maximum d'ensoleillement ou la hauteur d'un immeuble qu'elles peuvent régler pour éviter que celui-ci ne fasse de l'ombre à d'autres édifices.

«S'agissant de transition énergétique, les communes ont aussi un rôle important à jouer au niveau de la

mobilité, les transports étant responsables des deux tiers des émissions de CO₂ au Luxembourg. Là où les autorités locales peuvent agir, c'est sur le développement de l'électromobilité, notamment via le déploiement d'un réseau de bornes de recharge public suffisamment conséquent pour que chaque individu qui le souhaite puisse abandonner sa voiture thermique, qu'il réside dans une maison unifamiliale ou vive en résidence», ajoute Paul Zens.

Encourager la participation citoyenne

Le niveau communal représente aussi le niveau de pouvoir le plus à même de susciter une participation citoyenne active. «La transition énergétique doit être à l'image de la démocratie: participative. Bien sûr, pour réaliser nos objectifs de développement durable, les grosses firmes et les investisseurs sont capables d'actionner des leviers plus efficaces que les particuliers, mais ces derniers doivent néanmoins être inclus et soutenus de manière à atteindre la masse critique nécessaire pour libérer le pays de sa dépendance énergétique envers d'autres, exportateurs d'énergies fossiles essentiellement. Nous saluons en ce sens la prolongation des subventions «Klimabonus Wunnen» et «Klimabonus Mobilité» jusqu'au 30 juin 2024. Ce régime est très généreux, à l'instar de certaines communes qui épaulent encore davantage leurs administrés en proposant des aides additionnelles. En offrant à leurs citoyens l'opportunité de prendre une part active dans la création d'une valeur primaire inédite au Luxembourg, ces communes participent à leur émancipation vis-à-vis des producteurs de pétrole, un argument qui séduit d'ailleurs de plus en plus le grand public», remarque le président d'Eurosolar Lëtzebuerg.

Lumière sur les coopératives et communautés énergétiques

Selon lui, deux solutions sont à encourager pour stimuler cette participation citoyenne: les coopératives et communautés énergétiques, qui commencent d'ailleurs à émerger aux quatre coins du pays. «Les coopératives énergétiques permettent non seulement d'impliquer un grand nombre de citoyens,

mais rassemblent aussi des parties prenantes qui ont accumulé d'importantes connaissances techniques dont manquent peut-être certaines communes. Ces dernières gagneraient à se rapprocher des porteurs de ces projets!», affirme Paul Zens.

Quant aux communautés énergétiques, qui, grâce à une directive européenne transposée en droit luxembourgeois l'été dernier, permettent un partage de la production dans un rayon de 300 m et une exonération de certaines taxes (relatives à l'utilisation du réseau notamment), elles disposent d'un potentiel largement sous-estimé selon lui. Non seulement elles allègent les factures d'électricité – tant pour celui qui vend l'excédent de sa production que pour celui qui l'achète, mais elles tendent aussi à minimiser le problème du stockage, ce dernier devant alors être réservé à un surplus d'énergie moindre puisqu'excédentaire par rapport à une consommation communautaire et non plus individuelle.



La transition énergétique doit être à l'image de la démocratie: participative



«Cette notion de communauté doit nous rappeler que nous ne vivons jamais seuls. Certes, un maître d'ouvrage construit pour répondre à ses besoins, mais aussi dans un contexte particulier en relation avec son environnement immédiat et les problématiques propres à son temps. Or, nous sommes dans l'ère des énergies renouvelables: une nouvelle construction doit désormais disposer de panneaux photovoltaïques en toiture, être bien orientée et isolée. Maîtres d'ouvrage, architectes, ingénieurs et communes en sont responsables!», conclut Paul Zens.

Eurosolar Lëtzebuerg asbl
6, Jos Seyler Strooss
L-8522 Beckerich
www.eurosolar.lu

Marina Mouraviéva et Paul Zens

